

Mise à jour pour application à partir du jeudi 26 Novembre

GRILLE DES MOUVEMENTS ET RECREATION DES ELEVES – PROTOCOLE SANITAIRE JEUDI 26 NOVEMBRE 2020.

	6 ^{ème} 4 ^{ème}	3 ^{ème} 5 ^{ème}
Mouvement de 08h Sonnerie à 07h55	Entrée 07h55	Entrée 08h00
Mouvement de 09h Sonnerie à 09h	Entrée 08h55	Entrée 09h00
Mouvement de 10h Sonneries à 09h45-10h et 10h15.	Récré 09h45-10h pour les 6 ^{ème} Entrée des 6 ^{ème} et montée en classe 10h Récré 10h-10h15 pour les 4 ^{ème} Entrée des 4 ^{ème} et montée en classe 10h15	Récré 10h-10h15 pour les 3 ^{ème} Entrée des 4 ^{ème} et montée en classe 10h15 Récré 09h45-10h pour les 5 ^{ème} Entrée des 5 ^{ème} et montée en classe 10h
Mouvement de 11h Sonnerie à 11h	Entrée / Sortie 11h00	Entrée / Sortie 11h00
Mouvement de 12h Sonnerie à 12h	Sortie 11h55	Sortie 12h00
Mouvement de 14h Sonnerie à 13h55	Entrée 13h55 Sortie 13h50	Entrée 14h00 Sortie 13h50
Mouvement de 15h Sonnerie à 15h00	Sortie 15h00	Sortie 15h00
Mouvement de 16h Sonneries à 15h50-16h et 16h10	Récré 15h50-16h pour les 6 ^{ème} Sortie à 15h50 pour ceux qui n'ont plus cours Récré 16h-16h10 pour les 4 ^{ème} Sortie à 16h pour ceux qui n'ont plus cours	Récré 16h-16h10 pour les 3 ^{ème} Sortie à 16h pour ceux qui n'ont plus cours Récré 15h50-16h pour les 6 ^{ème} Sortie à 15h50 pour ceux qui n'ont plus cours
Mouvement de 17h Sonnerie à 17h00	Sortie à 16h55	Sortie à 17h00

Les élèves doivent rentrer dans le collège à l'heure précisée sur la grille horaire. Ils doivent se rendre directement dans la salle de classe indiquée sur leur emploi du temps pronote sans stationner dans la cours de récréation. Cette manière de procéder sera identique à la fin de chaque récréation.

- Temps de récréation : la cours de récréation sera séparée en 4 espaces distincts. Un pour chaque niveau ! Les élèves doivent respecter la zone qui leur est attribuée.

	6 ^{ème} / 5 ^{ème}	4 ^{ème} / 3 ^{ème}
Matin	09h45-10h00	10h00–10h15
Après-Midi	15h50-16h00	16h-16h10

L'équipe de direction du collège
Mme Pollet-Capmeau – Principale
M Poitrinet – Principal Adjoint

Le Principal adjoint
Stéphane Poitrinet

Bd des Armaris
83100 TOULON
Tél : 04 94 27 30 21
email: ce.0830148k@ac-nice.fr

Mise à jour pour application à partir du jeudi 26 Novembre

académie
Nice

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



- Afin de garantir que les professeurs puissent bénéficier d'une pause lors de chaque 1/2 journée **les classes suivantes bénéficieront d'une récréation allongée avec une reprise des cours à 10H15 ou 16H10 selon le tableau suivant :**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 6°3 5°1 - 5°5	Matin 6°4 5°2 - 5°4	Matin 6°2 - 6°3 5°4	Matin 6°3 - 6°1 5°3	Matin 5°2
Après-midi 6°1 -	Après-midi 6°1 - 6°3 -		Après-midi 6°3 5°2 - 5°5	Après-midi 6°3

- Temps de cantine : L'organisation spatiale et le faible nombre de rationnaire nous permettent de respecter la distance de 1 mètre entre élèves et groupes d'élèves. Afin de faciliter le traçage des élèves (tables de 2) il leur sera demandé de manger avec le/la même camarade aussi souvent que possible. Les élèves mangeront 2 niveaux par 2 niveaux et un nettoyage des tables sera réalisé entre les rotations.
- Temps de permanence : En l'absence d'un professeur les élèves seront pris en charge de manière à éviter tout brassage de classe par les assistants d'éducation ou pédagogique. Il sera nécessaire de privilégier la salle de classe du professeur. L'installation en salle de permanence, au foyer comme au C.D.I. est possible uniquement pour les élèves d'un même niveau.
- Retour du principe une salle – une classe sauf pour les enseignements spécialisés (Technologie, E.P.S., sciences de la vie et de la terre, sciences physiques, arts plastiques et éducation musicale). Les élèves seront donc répartis dans les salles suivantes à compter du lundi 09 Novembre pour les cours de Français, Mathématiques, LV1, LV2 pour les groupes classes et histoire et géographie:

Niveau 6 ^{ème}	Salles	Niveau 5 ^{ème}	Salles	Niveau 4 ^{ème}	Salles	Niveau 3 ^{ème}	Salles
6°1	121	5°1	115	4°1	107	3°1	210
6°2	118	5°2	114	4°2	108	3°2	212
6°3	117	5°3	113	4°3	105	3°3	213
6°4	116	5°4	112	4°4	101	3°4	214
FLS	216	5°5	111	4°5	103	3°5	215

- Les mouvements d'accès aux étages s'effectueront par un escalier distinct.

Les 6/5 utiliserons l'escalier "vie scolaire - cdi" pour accéder aux étages.

Les 4/3 utiliserons l'escalier "infirmerie - arts plastiques" pour accéder aux étages.

L'équipe de direction du collège
Mme Pollet-Capmeau – Principale
M Poitrinet – Principal Adjoint

Le Principal adjoint
Stéphane Poitrinet

Bd des Armaris
83100 TOULON
Tél : 04 94 27 30 21
email: ce.0830148k@ac-nice.fr